

Réponse d'EDF à la consultation publique de la CRE sur le projet de prolongation du terminal méthanier de Fos Tonkin.

Juin 2011

EDF reconnaît l'importance du Terminal de Fos Tonkin pour l'alimentation gazière de la France. Toutefois, la pérennisation de ce terminal ne saurait être un signal positif pour l'approvisionnement de cette zone que dans la mesure où les capacités allouées pourraient bénéficier concrètement à l'ensemble des fournisseurs sans restriction.

Or, ce terminal comporte de nombreuses contraintes techniques qui doivent être prises en compte. Ce terminal impose, en effet, l'utilisation d'une chaîne GNL opérée par de petits navires. Ces chaînes correspondent à des investissements passés et ne sont plus développées depuis de nombreuses années. Aussi, sont-elles aujourd'hui contrôlées entièrement par les opérateurs historiques. En conséquence, la prolongation d'exploitation du terminal de Fos Tonkin ne pourrait être efficace et bénéficier à l'ouverture du marché du gaz en France que pour autant que GDF Suez mette à disposition les volumes de GNL et capacités de logistique associées. Les fournisseurs alternatifs se verraient ainsi proposer un accès à la molécule et le maintien du terminal se ferait au service de la totalité du marché et non du seul opérateur dominant.

Tout comme dans sa réponse à la consultation publique du 30 novembre 2009, EDF réitère donc sa crainte que cet appel au marché, à l'instar de celui pour le Terminal de Montoir en 2007, se traduise par un renforcement des positions de GDF Suez, en mettant la prolongation du terminal de Fos Tonkin au service de ses seuls besoins.

Par ailleurs, il serait intéressant pour l'ensemble des acteurs du marché de connaître de manière plus détaillée les arguments permettant à Elengy de diminuer de façon considérable entre 2009 et 2011 les montants d'investissements prévus pour chacun des projets « hauts » et « bas » envisagés permettant la commercialisation au-delà de 2014 de 7 Gm³/an et 5,5 Gm³/an (respectivement).

ooOoo